



Communiqué de presse du 23 juillet 2007

Les engagements ministériels ont-ils encore du sens ?

Depuis 2004, les enseignants de Médecine Générale demandent la mise en place concrète de la filière universitaire de Médecine Générale après plus de 20 ans de construction de la discipline dans l'université. Lors des 12 derniers mois, les ministères, contraints par les échéances, ont négocié avec les enseignants de Médecine Générale. Cette mise en place est en effet indispensable au moment où la première cohorte des spécialistes en Médecine Générale va achever son cursus universitaire.

La négociation avait abouti en avril dernier à l'engagement solennel et conjoint des Ministres de la Santé et de l'Enseignement Supérieur de nommer les premiers chefs de cliniques et les premiers titulaires universitaires en Médecine Générale pour la rentrée prochaine.

De promesses vaines en engagements non tenus, nous constatons aujourd'hui que :

- 1/ Les dispositions statutaires transitoires qui avaient été négociées n'ont connu aucune suite.
- 2/ L'activité de soins des futurs chefs de clinique leur est maintenant proposé ... en milieu hospitalier dans d'autres disciplines médicales que la Médecine Générale.
- 3/ Aucune nomination de titulaires n'est prévue pour la rentrée.

Cette trahison des engagements survient de plus dans le contexte où

- 1/ Les enseignants cliniciens qui assurent la formation des internes en milieu professionnel ambulatoire sont toujours ignorés par l'université et non revalorisés depuis plus de 10 ans !
- 2/ Les enseignants associés qui assurent les fonctions universitaires avec un statut précaire sont toujours laissés avec un sous-effectif invraisemblable pour assurer la formation de la moitié des internes entrant en 3^{ème} cycle (120 mi-temps pour toute la France à comparer aux 5200 temps plein pour les autres disciplines médicales).

Dans ces conditions, il est illusoire de compter sur les enseignants de Médecine Générale pour assurer la rentrée universitaire dans des conditions normales. La responsabilité des désordres à venir sera pleinement et entièrement celle des tutelles.

Nous demandons une fois de plus, le respect des engagements ministériels solennels et le respect des engagements de M. le Président de la République qui avait écrit avant son élection la nécessité d'instaurer la filière universitaire de Médecine Générale.

Le /2007

Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Michèle LIEURADE / 06 26 98 29 16

Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
6bis rue des 2 communes – 94300 Vincennes
Tel : 01 53 66 91 82 - Télécopie : 01 53 66 91 81
Courriel : snemg@cngc.fr - www.cngc.fr